

MANQUEMENTS ET INSUFFISANCES DE LA FORCE MULTINATIONALE MIXTE DANS LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME, AUX PERSPECTIVES D'UNE REFONDATION DE LA SECURITE ET DE LA SOVERAINETE COLLECTIVE EN AFRIQUE

Basile ANYIA ENYEGUE

Doctorant en Histoire, Université de Yaoundé 1, Yaoundé, Cameroun

Tel : + 237 678327123/690068428

abasile92@yahoo.com

Bienvenu Mbila Enyegue

Doctorant en Histoire, Université de Yaoundé 1, Yaoundé, Cameroun

Tel : +237 696620991/679070580

Résumé

Le terrorisme a repris un regain de vitalité dans la région du lac Tchad multipliant des incursions meurtrières, des attentats suicides, le pillage des biens et des prises d'otages. Dans ce monde en mutation, un terrorisme massif, mutant, asymétrique et islamisé a pris progressivement racine : la menace islamiste radicale, illustrée notamment par la nébuleuse Al-Qaïda, figure de proue du djihadisme est aujourd'hui concurrencée par des groupes africains de création récente à l'instar de Boko Haram. Ce phénomène transnational désormais au cœur de la vie socio-politique des pays qui constituent la CBLT interpelle à plus d'un titre. Cet article vise à étudier les manquements et insuffisance de la FMM dans la lutte contre le terrorisme et de mettre en évidence les perspectives d'une refondation de la sécurité et de la souveraineté collective en Afrique.

Mots clés : *Boko Haram, Cameroun, Nigéria, politique internationale, terrorisme, Djihadisme.*

Abstract

In this changing world, a massive, mutative, asymmetrical and Islamized terrorism has gradually been implanted: the radical Islamist threat, illustrated notably by the Al-Qaeda nebula, figurehead of Jihadism and today rivaled by African groups recently created such as Boko. This transnational phenomenon henceforth at the heart of socio-political life of Cameroon is challenging in many ways. Our analysis focuses on this new belligerent dynamics which is linked to the sovereignty of states and to the international political games. This will help us understand the variations of a flap of assaults perpetrated by this Islamic sect.

Keywords : *Boko Haram, Cameroon, Nigeria, international politics, terrorism, jihadism*

Introduction

Il est parfois des défis étranges qui surviennent dans la vie ; auxquels il faut s'attaquer avec fermeté pour poursuivre sereinement sa marche. Il en va ainsi de la vie des hommes comme de celle des nations. S'agissant de celles-ci, la sagesse éternelle est formelle : quand la menace de l'ennemi se fait pressante, la nation, comme un seul homme, se lève et fait front pour se donner des chances de victoire. Plus de divisions, trêve de querelles, silence sur les dissensions : l'heure est à la lutte pour la survie de la communauté, la liberté et la paix. C'est bien le défi qu'impose en ce moment au peuple camerounais la secte Boko Haram. Pour une nation, il n'y a pas un temps de la sécurité à conquérir et un temps de l'insécurité acceptable. Mais tout est question de seuil. Il est, en effet, des moments où, par son ampleur, sa nature, sa durée, ses conséquences, la violence devient un facteur majeur de trouble à la paix et à la stabilité sociales. Elle appelle alors des mesures exceptionnelles. De telles mesures sont expressives d'un temps spécial, le temps de la sécurité. La FMM constituée des armées des pays concernés et dont il convient de saluer le sacrifice consenti pour assurer la sécurité des personnes et des biens semble hélas, perdre de sa vitalité, faute de moyens adéquats. L'action remarquable de la FMM dans la lutte contre le terrorisme a été félicité par une kyrielle de voies qui se sont levées pour la saluer car elle a essayé de prouver son efficacité. N'oublions pas que derrière elle se trouve un conglomérat de problèmes qu'il faut souligner.

1- Les limites de la FMM dans la lutte contre le terrorisme

Lors des opérations menées par la FMM, plusieurs failles ont été relevées au sein de cette force. Elles seront mises en relief tout au long de cette partie.

1.1. *Les insuffisances financières et logistiques*

En ce qui concerne, tout d'abord, le financement de la FMM pour lutter contre le terrorisme, il convient de relever qu'il est l'une des faiblesses majeures du continent africain. Quelques années seulement après sa création, la Force Multinationale Mixte fait déjà face à plusieurs difficultés, notamment l'éternel problème de financement qui paralyse son bon fonctionnement (B. Anyia Enyegue, 2020 : 94) Des ressources limitées ne permettent pas à ces organisations de faire face à la montée

de l'islamisme en Afrique. Malgré le soutien de l'UA, la FMM n'arrive pas à mobiliser des moyens nécessaires pour être efficace sur le terrain (Aboudi Ottou, 2016 : 13). Et Nkalwo Ngoula, parlant des coalitions interrégionales en Afrique, précise pour cette raison que : « Les initiatives de l'UA, bien que bonnes en intention, restent intrinsèquement limitées, car l'institution ne semble guère avoir les moyens politiques et financiers de sa politique. [...] La faible marge de manœuvre financière de l'Union africaine compromet l'efficacité des mécanismes dont l'existence ne se limite désormais qu'aux rencontres multilatérales annuelles où l'on discute des grands enjeux sécuritaires, définit des objectifs ambitieux et élabore des plans d'action robustes qui ne seront que rarement mis en œuvre » (B. Anyia Enyegue, 2020 : 101).

La faiblesse des moyens financiers ne permet donc pas à la FMM d'investir suffisamment sur le terrain. Ce qui peut expliquer de nos jours la persistance des attaques attribuées à Boko Haram. La Force Multinationale Mixte de la Commission du Bassin du Lac Tchad, les pays qui le forment, n'ont jamais obtenu une résolution des Nations Unies, malgré les promesses des pays comme la France (A. Sambo, 2017 : 151). Pas de conférence de donateurs non plus, comme promis. Pourtant le G5 Sahel (une force militaire impliquant Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad et visant à enrayer l'expansion des groupes Djihadistes dans la région) a pu obtenir une résolution du conseil de sécurité des Nations Unies saluant le déploiement de cette force (Aboudi Ottou, 2016 : 12). La FMM quant à elle n'a jamais eu autant d'égards. Néanmoins, pour les deux forces, le problème du financement reste entier. Si l'Union Européenne avait annoncé, le 5 juin 2017 une aide 50 millions d'Euros pour le G5 Sahel, FMM elle, attend toujours sa part d'enveloppe (B. Mbila Enyegue, 2019 : 134).

Au Mali, le Tchad forme le troisième contingent le plus important de la Mission des Nations Unies au Mali (MINUSMA), avec 1 300 hommes. Par ailleurs, 2000 soldats tchadiens (sur les 8500 que compte la FMM) (B. Anyia Enyegue, 2020 :145). Son engagement dans la Force Multinationale Mixte, créée en 2015 conjointement par le Niger, le Nigéria, le Cameroun et le Tchad, pour combattre le groupe islamiste nigérian Boko Haram aussi réaffirme-t-il en disant : « Nous ne pouvons pas continuer à être partout, au Niger, au Cameroun, au Mali. Tout cela

coûte excessivement cher... je suis absolument certain que les tchadiens sont déçus. Ils estiment que le Tchad en a trop fait, qu'il doit se retirer. Nous sommes arrivés au bout de nos limites. L'année 2018 va être une année déterminante. Fin 2017, début 2018, si cette situation devait perdurer, le Tchad ne serait plus en mesure de garder autant de soldats à l'extérieur » (Aboudi Ottou, 2016 : 12).

Ce possible retrait des troupes de la FMM est une menace qui plane. A la réalité, Deby fustige le manque de soutien financier de la part de ceux qui se présentent souvent comme nos alliés dans la lutte contre le terrorisme et qui ont promis d'apporter du soutien et le financement à cette force (B. Mbila Enyegue, 2019 :156). Pour résoudre ses problèmes, l'Afrique doit-elle toujours attendre le financement où le soutien venant de l'extérieur ?

1.2. *La lutte des leaderships entre certains États*

Les relations entre le Nigéria et ces voisins depuis les indépendances n'ont toujours pas été au beau fixe. Les tensions sont même plus tôt sur la frontière, objet de nombreuses querelles. Ces tensions frontalières limitent, en partie, les possibilités de coopération militaire à une échelle régionale (Aboudi Ottou, 2016 : 20). Mais plus fondamentalement, le Nigéria, à n'en point douter, est un pays qui compte du point de vue démographique et économique en Afrique. D'ailleurs les flux migratoires en provenance de ce pays inondent de plus en plus les Etats d'Afrique Centrale, d'où des mesures de refoulement de la Guinée-Equatoriale, du Gabon ou encore du Cameroun. Le Nigéria est également rétif à toute perspective d'ingérence sur son territoire. Cette méfiance prend consistance de l'expérience passée du pays en matière de gestion des crises internes (W. Assanvo, 2012 : 21)

De plus, il y a lieu de relever les divergences historiques qui opposent le Cameroun au Nigeria sur la presqu'île de Bakassi. Celles-ci constituent des freins dans la mise sur pied de la FMM. La coopération entre l'armée nigériane et camerounaise est restée au point mort (W. Assanvo, 2012 : 23). Pourtant, avec l'avènement de la secte terroriste Boko Haram, la coopération est devenue absolument nécessaire pour traquer les djihadistes simultanément des deux côtés de la frontière

commune². La guerre de l'armée camerounaise contre les djihadistes aurait été encore plus efficace si l'armée camerounaise était dotée au dès le départ d'un droit de poursuite qui lui aurait sans doute permis de temps en temps d'entrer en territoire nigérian pour y traquer les membres les membres de la secte islamiste qui, le plus souvent, se repliaient rapidement dans leur pays après les attaques en territoire camerounais. Mais les relations difficiles entre les deux Etats ne rendaient pas le combat efficace et la secte profitait de ces désaccords pour monter en puissance (B. Mbila Enyegue, 2012 :147). D'ailleurs à plusieurs reprises, il a été révélé que l'armée nigériane était complaisante, pour ne pas dire nonchalante vis-à-vis de la secte islamiste. La frontière entre le Cameroun et le Nigéria est particulièrement poreuse. Selon Simon Yefou : « Malgré les mesures sécuritaires prises au niveau de cette frontière, il est pratiquement impossible d'empêcher les allées et venues des populations qui ont très souvent des membres de leurs familles installées des deux côtés de la frontière » (S. Yefou, 2016 : 171).

Toujours dans le cadre de ces relations difficiles entre Etats de la CBLT, à propos du Niger, la véritable difficulté à propos de Boko Haram reste la zone du Lac Tchad, frontalière au septentrion du Nigéria considérée non pas comme un lieu de repli stratégique, mais la terre de Boko Haram. L'opération Barkhane qui couvre le territoire nigérian connaît alors des limites liées au droit international (Ibid). Il faudrait tout un moins un accord entre le gouvernement nigérian et la France pour des actions de Barkhane dans les zones de refuge des combattants de Boko Haram dans le Borno. Et même un mandat de l'ONU des Nations Unies pourrait résoudre cet obstacle majeur dans la lutte contre les terrorismes. Malheureusement, le Nigéria est totalement opposé à toute démarche qui violerait sa souveraineté (B. Anyia Enyegue, 2021 :155).

1.3. La FMM confrontée aux problèmes de coordination et de coopération dans la lutte contre le terrorisme

L'un des grands problèmes rencontrés au sein de cette coalition des Etats de la CBLT sont le manque de coopération et de coordination, pour les avis s'accordent sur le fait que la déstabilisation de la Lybie et la porosité des frontières de part et d'autre du Sahara ont considérablement

² Le Nigéria n'a jamais digéré le fait que la presqu'île de Bakassi soit rétrocédée au Cameroun.

fait monter d'un cran la fréquence des actes de terrorisme dans le bassin du lac Tchad. En outre, depuis sa phase d'opérationnalisation, se posent avec acuité des problèmes de coordination et de coopération comme les chevauchements et la délimitation des compétences des acteurs intervenant dans cette lutte contre Boko Haram (M.-A., Pérouse de Montclos, 2015 : 147) . Le Cameroun, dans la lutte contre cette secte, a lancé deux grandes initiatives, à savoir les opérations Alpha et Émergence 4 dans la région de l'Extrême-Nord (Ibid).

La multiplication unilatérale, sur un même théâtre d'opérations, des États frontaliers avec le Nigeria (Tchad, Niger et Cameroun) et des contingents parallèles de lutte contre la guerre hybride de Boko Haram crée du désordre dans la centralisation des informations. Si elle n'est pas structurée en termes de communication et de coordination, une telle démarche, bien qu'efficace, engendre des incompréhensions sur le terrain. D'ailleurs, lors d'une réunion spéciale d'évaluation des opérations de la FMM tenue par les chefs d'état-major de la CBLT et du Bénin, la nécessité de la coordination et de la liaison entre la FMM et les opérations nationales a été évoquée. L'attitude du Nigéria a régulièrement été considérée comme une entrave à la coopération régionale. Ces chacun des pays de la CBLT ne défend que ses intérêts et à réagir à la menace en fonction de son impact sur son territoire (P. G. Ntsafack, 2018 : 104). L'urgence accentuée par l'expansion géographique de Boko Haram les contraint à une action concertée. La proximité du Tchad avec la région du Bornou, le cœur de la secte islamiste, l'effacement des frontières dans la région du lac, où des populations ont des liens économiques, ethniques et culturels forts, mais surtout la régionalisation de la réponse sécuritaire avec l'intervention de l'armée tchadienne en soutien aux pays voisins, mettant un terme au pacte de non-agression tacite entre le régime tchadien et Boko Haram, ont contribué à la contagion de la menace (Ibid).

Le Nigéria, épice de l'insurrection de la nébuleuse, son engagement et sa disponibilité à collaborer étaient essentiels. Mais, son attitude a été un obstacle à toute avancée dans la coopération régionale. Ce fut le cas sous la présidence de Goodluck Jonathan entre 2010 et 2015, qui fut critiqué pour son faible leadership, son manque de volonté politique et son incapacité à combattre

efficacement Boko Haram. Sous son mandat, la coopération avec ses voisins n'aura pas été des plus fructueuses (Colonel H. Lombat, 2017 : 118) Muhammadu Buhari, élu président du Nigéria en 2015, change la donne en faisant de la lutte contre la guerre hybride de la secte islamiste l'une de ses priorités. Ce dernier entreprend de renforcer la coopération avec les pays voisins, avec les différents voyages effectués le 3 juin au Niger, le 4 juin au Tchad, le 29 juillet au Cameroun et le 1^{er} août au Bénin (Ibid). Bien que ces évolutions aient contribué à lever certains problèmes à une meilleure coopération entre le Nigéria et ses partenaires, leur portée a été limitée. Mais, notons que on est encore loin d'avoir une vie rose de la zone du lac Tchad. Car soulignons l'absence de l'armée nigérienne lorsqu'il s'agit d'occuper les villes débarrassées de l'emprise de Boko Haram et plus largement sa difficulté à capitaliser sur les revers infligés au groupe par d'autres pays. La demande d'assistance bilatérale adressée par le Niger au Tchad après l'attaque de Bosso du 3 juin en est un exemple (Mehdi Taje, 2010 : 1).

Enfin, l'on peut noter ici que le phénomène de l'insécurité liée au terrorisme est très nouveau en Afrique. La construction de régimes de sécurité africaine capables de s'adapter à ce nouveau contexte ne peut pas se faire aisément. La perception de l'insécurité par la CBLT dans le contexte des années 1970, comme on a pu le constater, prenait en compte les questions des conflits inhérents à l'accès aux ressources, le banditisme transfrontalier, les activités de contrebande, etc., mais ne prenait nullement en charge la question de contrer des activités de terrorisme. On peut comprendre ainsi toutes les difficultés que la CBLT a à s'arrimer à ce nouveau contexte sécuritaire, malgré l'effort louable d'avoir posé les jalons d'une coopération interrégionale de lutte contre le terrorisme en Afrique. Au final, le défi sur ce plan réside dans la nécessité d'opter pour les meilleurs niveaux et cadres d'action en fonction de leurs avantages comparatifs (Mehdi Taje, 2010 : 4).

1.4- Le manque d'attention des nations unies envers la FMM dans la lutte contre le terrorisme

En raison du fait qu'il n'épargne aucun continent, ni pays, qu'il détruit des sociétés et déstabilise des régions, qu'il sème ici et là mort et désolation avec des bilans de plus en plus lourds comme nous l'avons démontré tout au long de cette étude, le terrorisme constitue l'un des

plus grands fléaux de l'humanité. Etats, associations et organisations ne restent pas les bras croisés face à cette barbarie (Ibid). C'est ainsi que des mesures de lutte prises aux niveaux national et multinational ont permis de désorganiser des réseaux, de prendre le contrôle de certains territoires, de « prévenir » des attaques et de sauver des vies. Seulement, vue de certaines parties du monde, la lutte contre le terrorisme est perçue comme un combat à plusieurs vitesses (B. Anyia Enyegue, 2021 : 123-124).

En fonction des intérêts du moment, des pays mutualisent leurs efforts pour agir ici ou là. C'est ainsi que lorsque des pays membres permanents du Conseil de sécurité ont décidé de mettre l'Etat Islamique hors d'état de nuire en Syrie, ils l'ont fait. Dans la zone du Sahel, notamment au Mali, les forces de défense nationales sont soutenues par la Mission Multinationale intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSCA) et l'opération française Barkhane (B. Anyia Enyegue : 2020 243). Seulement pour le financement de la force G5 Sahel, les Etats Unis et la France ont du mal à accorder leurs violons. Washington est pour une aide bilatérale, tandis que Paris veut que le financement américain passe par l'ONU. Dans la zone du Bassin du Lac Tchad qui nous intéresse particulièrement, la Force Multinationale Mixte mise sur pied par les Etats de la ligne de front concernés est financée par ces derniers (K. Jefferson, 2017 : 7).

Depuis le déclenchement de la guerre contre la menace hybride de la secte terroriste Boko Haram, la FMM n'a jamais bénéficié de l'attention des nations Unies dans la lutte contre le terrorisme. En effet, victime depuis de longues années des agressions répétées de la secte islamique Boko Haram, les pays de la Commission du Bassin du Lac Tchad, Nigéria, Niger, Nigéria et Cameroun, n'ont pas depuis le début de la crise bénéficié d'un accompagnement significatif adéquat du Conseil de Sécurité des Nations Unies, dont la mission est pourtant de veiller au maintien de la paix et de la sécurité internationale (Badjang Ba Nken, 2017 : 8). Même si ses membres, pris individuellement, notamment ceux dits permanents (Etats Unis, Chine, Russie, France, Grande-Bretagne) ont eu à apporter des appuis multiformes à ces Etats. La tournée en mars 2017 d'une délégation des quinze membres du Conseil de Sécurité dans les Etats engagés dans la lutte contre la guerre hybride Boko Haram vise

à préparer cette « erreur », pour être plus précis, cette « injustice », selon les propos de l'un des membres de cette importante délégation, l'ambassadeur français, François Delattre (Ibid).

En vue d'un meilleur accompagnement des pays affectés dans la lutte contre la nébuleuse terroriste. Face à ce manque d'attention des Nations Unies, François Delattre, ambassadeur de France auprès des Nations Unies s'exprimait en ces termes : « Je voudrais au nom de la France et en ma qualité de co-président de cette importante mission du conseil de Sécurité, faire trois remarques. Premièrement, cette mission n'est pas une mission comme les autres. Elle est à bien des égards sans précédent sur trois points de vue. D'abord la région du Lac Tchad, qui pour bien des raisons, est une priorité pour la France, n'a pas eu l'attention qu'elle devrait mériter jusqu'à présent de la part de la communauté internationale. Cette erreur qui est aussi une injustice est aujourd'hui réparée. Et c'est le premier objectif de cette mission du Conseil de Sécurité. Je me réjouis énormément que cette mission ait commencé ici au Cameroun, cette mission est importante parce que nous voulons arriver avec une approche innovante, intègre et globale pour traiter les trois grands défis qui se posent dans la région : la lutte contre Boko Haram, l'urgence humanitaire et le défi du développement... Le fait que nous ayons commencé par le Cameroun après ce dîner chaleureux avec le président Biya, en dit long sur le rôle majeur du Cameroun pour la paix et la sécurité dans la sous-région » (F. Delattre, 2017).

Nous pouvons dès lors dire que, en termes de besoin, ils sont immenses, le Cameroun avec le concours des organisations internationales humanitaire et des pays amis ont arrêté un plan de réponse humanitaire qui est justement une évaluation des besoins du Cameroun et aussi des pays de de Bassin du Lac Tchad. Ces besoins ont été évalués à 310 millions de dollars US (Ndlr : environ 191 455 973 471,75 milliards de F CFA) qu'il faut mobiliser à l'échelle internationale pour pouvoir aider le Cameroun à faire face à tous les desiderata que nécessitent l'assistance aux réfugiés, l'assistance aux déplacés et même l'assistance aux communautés locales d'accueil (Cameroon Tribune, 2017 : 9)

2- Les perspectives d'une refondation de la sécurité et de la souveraineté collective en Afrique

Pour remédier aux problèmes observés durant l'opérationnalisation de la FMM dans la lutte contre le terrorisme, les moyens de pérennisation doivent être envisagés et les stratégies durables de lutte contre cette guerre. Ainsi, Nicolas Bue et Fabien Dosage affirment : « au gré de processus historiques complexes, certaines configurations d'alliances tendent à se pérenniser, à devenir des points « points focaux » pour les calculs » (Ibid).

2.1. Repenser la gouvernance de sécurité intérieure des états africains

Les États africains manifestent-ils un désir de puissance ? Cette question embarrasse les analystes à plus d'un titre. Pour la vision pessimiste, la réponse est non. Elle se fonde sur certains discours politiques et sur certains agissements pour l'expliquer. En effet, comment pourrait-on autrement interpréter cette déclaration officielle daté du 1er décembre 1990 du Président Paul Biya du Cameroun : « Le Cameroun, pour sa part, ne nourrit aucune ambition de puissance. (...)» (P. Biya, 1990) ; Ou l'abandon *sine die* de leur souveraineté monétaire par 14 pays francophones d'Afrique au profit du trésor français, ou encore le choix de 14 chefs d'État d'Afrique francophone à s'associer au Président français N. Sarkozy pour défendre leurs intérêts lors du Sommet de Copenhague de 2010 consacré à l'environnement³ ?

Ils ont ainsi délaissé leurs homologues de l'Union Africaine pour cette rencontre dont l'enjeu tournait autour de la gestion durable de l'environnement, sujet pourtant inscrit dans les objectifs du NEPAD. Il est évident qu'en s'associant les voies de chefs d'État francophone d'Afrique, la France défendait, bien au détriment des intérêts du continent, d'accès au marché du carbone à moindre coût. Pour le courant optimiste en revanche, les pays a léthargiques, s'émancipent progressivement et aspirent de plus en plus à l'autonomie stratégique. Pour ce camp, l'Union Africaine constitue une grande alliance dont la voix peut et doit porter dans les relations internationales. Les ambitions de paix et sécurité inscrites dans l'Acte Constitutif de l'Union, la vision

³ Pour se rendre à Copenhague en 2010, 14 chefs d'États francophones d'Afrique se sont joint au président Sarkozy de France dans un pré sommet, délaissant ceux des autres pays du continent.

économique portée par le NEPAD dont le document stratégique a été adopté par les États membres de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), en juillet 2001, et depuis 2013 31 janvier, de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, constituent autant de jalons sur le chemin d'édification de la Renaissance Africaine. Dans ce vaste chantier, un espace important est accordé aux question de sécurité intérieure (B. Rouppert, 2012 : 4).

En effet, le NEPAD définit les axes de l'émancipation économique du continent. Même si son document stratégique ne traite pas directement des questions de sécurité intérieure, il les considère comme une fonction transversale dès lors qu'il est reconnu que sans sécurité basée sur des valeurs démocratiques, aucun développement n'est possible. Quant au document stratégique de l'Agenda 2063 intitulé « l'Afrique que nous voulons », son point IV cible les sujets intégrant la problématique de la sécurité intérieure. Il postule en effet, « ...l'importance de disposer de pays et des institutions capables, inclusifs et responsables à tous les niveaux et dans toutes les sphères... » (Ibid). Les 07 aspirations de ce document stratégique sont définies comme des points décisifs pour l'accomplissement des objectifs de l'Agenda 2063. L'aspiration 03 insiste sur la nécessité de développer la bonne gouvernance, la démocratie, la sécurité, les droits de l'homme et l'état de droit, toutes choses qui concourent à la bonne administration de la sécurité intérieure des pays. D'aucuns taxeraient l'Agenda 2063 de l'UA d'idyllique. Il faut le considérer avant tout comme un programme et un plan d'action. Il exprime une volonté, une ambition collective. P. Berthelet pense que la sécurité est, « tantôt valeur fondatrice, tantôt utopie, elle est aussi un objectif, voire un idéal » (Ibid).

Dans ce cadre, l'Agenda 2063 de l'UA est tout à fait cohérent. Sa mise en œuvre demeure un gigantesque chantier, qui interpelle non seulement les élites politiques et intellectuelles, mais aussi la société civile et toutes les forces vives du continent (W. Assanvo, 2016 : 17). On peut se réjouir de ce que des milieux africains de la recherche, à l'instar du Réseau africain pour le secteur de sécurité, se soient engagés à soutenir l'idée de l'émergence sécuritaire du continent, tout en prônant clairement la nécessité d'une interaction entre les gouvernants et les peuples africains à l'effet de promouvoir une bonne gouvernance sécuritaire pour la paix et la justice (Cameroon Tribune, 2017 : 9). C'est dire que la réflexion sur l'avenir du système policier des pays francophones d'Afrique doit être ouverte. Ce programme doit être bâti à l'aune des problèmes africains,

des ressources des États, suivant une trajectoire intrinsèque et holistique. Il faut rompre le nœud gordien.

2.2. Rompre le nœud gordien

Le caractère hautement concurrentiel, voire anarchique, du système international fait de la notion de puissance un projet perpétuel pour tout État ou organisation. Ainsi en 2012, les 27 pays de l'Union européenne, que les africains considèrent à juste titre comme une grande puissance, remettant en cause leur capacité d'influence au plan mondial, ont engagé une réflexion destinée à les inscrire collectivement dans une logique de rupture, afin de créer un « choc salutaire chez les États membres » (G. Youssa, 2017 : 147). Et pour cause, le constat est fait de ce que « l'Union européenne peine à s'imposer comme acteur global de la mondialisation, elle doit faire face à une série de nouvelles difficultés qui la font douter encore plus. La modification profonde des équilibres géostratégiques ne place plus l'Europe au cœur des préoccupations (Ibid).

La crise financière provoque d'importantes réductions des budgets de défense avec le constat qu'aujourd'hui, plus aucun État membre n'est en mesure de garantir son autonomie stratégique. Alors que l'Europe s'engage résolument sur la voie de la gouvernance économique, curieusement, elle n'a pas encore entamé de réflexion sur l'avenir de sa sécurité » (O. De France et N. Witner, 2012, 32). Ce qu'on reproche fondamentalement aux pays francophones d'Afrique, c'est l'absence d'une telle volonté de rupture. Les stigmates de la colonisation ont pourtant disparu il y a longtemps dans plusieurs anciennes colonies dans le monde. Dans les pays francophones d'Afrique le système policier néocolonial est un héritage qui résiste à l'épreuve du temps, si bien que près de 60 ans après son instauration, il semble afficher une jeunesse déconcertante. Il est devenu un véritable nœud gordien. Puissance coloniale la France, a simplement adopté dans son paysage institutionnel une organisation qui était au service de l'administration coloniale. Les africains se targuent tout de même d'avoir africanisé progressivement le commandement, pour prendre la direction totale de ces organisations, même s'il est constant que l'Hexagone, à travers les accords de coopération en matière de défense et sécurité, reste largement au contrôle (Ibid).

Ce qu'il faut cependant souligner, c'est ce que le système français originellement copié était lui-même chaotique. Certes, Nelson et Winter

« considèrent les institutions comme le résultat final de variations aléatoires, d'une sélection et d'une fixation, plutôt que le produit d'une anticipation » (G. Youssa, 2017 : 148), cependant, soumis à l'épreuve d'une société démocratique, le système a commencé à montrer son essoufflement, ainsi que l'indique Ph. Madelin : le gouvernement français, dès 2002, « avait trouvé absurde les rivalités qui opposaient depuis des décennies la police et la gendarmerie, et particulièrement coûteux, les doublons qu'entraînait la dualité des deux corps de police » (Ibid).

Ce que le peuple africain est en droit d'attendre de son système policier, c'est qu'il prenne en considération la pensée de Paul Pondi déjà citée supra selon laquelle « la diversité des rattachements exclut l'unité de conception, l'homogénéité de la gestion et la coordination de l'exécution »⁹⁰. Ceci revient à adhérer à l'idée de Rezki Lonna qui postule que, « Les organisations existant dans des environnements hautement institutionnalisés, qui réussissent à devenir isomorphes à ces environnements, obtiennent la légitimité et les ressources nécessaires à leur survie » (Rezki Lonna, 2004 : 32)

2.3. L'enseignement du renseignement à l'Université panafricaine (UPA) pour la structuration d'une culture africaine de renseignement

L'école a toujours eu la triple mission d'instruire, d'éduquer et de socialiser (Ibid). Aussi définie comme un lieu d'apprentissage d'une culture politique, l'école inculque au citoyen des normes et règles de vies individuelle et collective organisant le règlement des conflits, en particulier la gestion de la violence, mais aussi des capacités à agir sur le monde et sur la nature. Elle enseigne des savoirs, des savoir-faire, des valeurs et des références morales et éthiques qui instruisent un jugement sur l'homme et la société (C. Dubar, 1991 : 58). Dès lors, dans un contexte d'insécurité internationale où il y a nécessité, pour chaque État ou société, d'affirmer et de diffuser des valeurs communes de renseignement et de sécurité, l'éducation permettrait d'inculquer aux Africains, par un processus de socialisation⁴ au renseignement, une

⁴ La socialisation est définie comme un processus. Selon Dubar, elle est une « transmission des valeurs et des normes par les formes d'inculcation plus ou moins autoritaires et inconscientes ». Fischer la définit comme « le processus d'apprentissage des attitudes, des normes et des valeurs propres à un groupe à travers lequel s'opère l'intégration sociale ». On pourrait conclure avec Ballion que « La socialisation, c'est l'apprentissage de la vie en collectivité, la prise en compte de la sanction sociale, mais pour amener l'individu à se convaincre que seule la voie

culture du renseignement. Aussi disposeront-ils de connaissances qui leur permettront de cerner les enjeux géopolitiques, d'établir une politique de renseignement qui leur soit propre par la construction d'un ensemble de concepts, d'une réflexion sur les fondements et les questions relatives à la défense/sécurité et d'une initiation juridique commune dans ledit domaine (Ibid).

Premier réseau universitaire continental, dont la mission est de dispenser des études supérieures axées sur la collaboration et le développement d'une Afrique prospère, intégrée et pacifique, l'UPA est une initiative lancée par les Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine. Le système de l'UPA regroupe actuellement des instituts établis d'une part au Kenya (l'Institut de l'Université Panafricaine des sciences de base, de la technologie et de l'innovation (PAUSTI) l'Université Jomo Kenyatta de l'agriculture et de la technologie (JKUAT Juja) et au Nigeria (l'Institut de l'Université Panafricaine pour la vie et sciences de la Terre, y compris la santé et l'agriculture (PAULESI) à l'Université d'Ibadan (UI), Ibadan). D'autre part, ceux situés au Cameroun (l'Institut de l'Université Panafricaine de la gouvernance, sciences humaines et sociales (PAUGHSS, Université de Yaoundé II, Soa), en Algérie (l'Institut de l'Université Panafricaine pour l'Eau et l'Énergie (y compris le Changement Climatique) (PAUWES) à l'université de Tlemcen) et l'Institut de l'Université Panafricaine des sciences Spatiales localisé en Afrique australe, donc le pays et l'université d'accueils restent à déterminer (R. Ballion, 1993 : 85).

Avec la chute du Mur de Berlin, l'approche traditionnelle du « haut vers le bas » des conflits interétatiques se voit supplantée par l'approche du « bas vers le haut » par l'apparition de guerres asymétriques et de nouvelles menaces (Général V. Desportes, 2006 : 3). L'ODNI américain (*Office of the Director of National Intelligence*) propose neuf principes ou bonnes pratiques pour une bonne formalisation. Ceux-ci pourraient être enseignés, pour un début, dans les institutions académiques africaines. Il s'agit de :

- Soigneusement décrire la qualité et la crédibilité des sources, informations et méthodologies utilisées ;
- Exprimer et expliquer les incertitudes liées aux principaux avis émis, en précisant leur possibilité et probabilité ;

par laquelle peut passer la réalisation de ce qui correspond à son intérêt personnel est l'itinéraire socialement défini par l'institution éducative ».

- Distinguer clairement l'information tirée des renseignements, des suppositions et jugements faits par l'analyste ;
 - Intégrer l'analyse d'alternatives, c'est-à-dire l'évaluation systématique de toutes les hypothèses qui peuvent expliquer un phénomène, et ce qui pourrait en découler dans l'avenir ;
- Démontrer la pertinence du rapport au lecteur et en clarifier les implications ;
- Argumenter de manière claire et logique ;
 - Expliquer tout changement dans la persistance des jugements ;
 - Présenter des jugements et des estimations précises ;
 - Inclure des informations sous forme visuelle, si nécessaire (Van Puyvelde, 2015 : 27).

Le second cycle, période de spécialisation dans le domaine du renseignement, consisterait quant à lui à une formation aux techniques d'analyse structurée.

Ces dernières, aussi appelées techniques d'analyse alternative, visent à minimiser les lacunes de l'analyse de renseignement. Elles aident les analystes à faire face à la complexité des développements internationaux, à la nature incomplète des données avec lesquelles ils (ou elles) travaillent et à limiter les imperfections de la pensée humaine (Ibid).

2.4. La réinvention des organisations traditionnelles de sécurité

La complexité des défis sécuritaires est froidement analysée avec les difficultés auxquelles font face les Etats qui tentent d'assurer leur intégrité devant les affres des mouvements terroristes, mais aussi les organisations classiques ou conjoncturelles qui adoptent moult stratégies pour venir about de cet ennemi asymétrique, insaisissable et parfois intérieur. L'urgence est donc à la réinvention des organisations traditionnelles de sécurité en Afrique (R. Ballion, 1993 : 89). La FMM dans la lutte contre la guerre hybride de Boko Haram et la Force Conjointe du G5 Sahel sont des organisations ad hoc et par ricochet influencées par des comportements extérieurs et parfois contradictoires à l'objectif des Etats membres de la CBLT et du G5 Sahel. Elles s'intéressent particulièrement à la lutte contre la guerre hybride, faisant ainsi rase des autres menaces qui sont entre autres le trafic de la drogue, les mouvements sécessionnistes etc. Il faut alors trouver une nouvelle

formule sécuritaire qui intègre tous les pans de l'insécurité, ce qui harmoniserait les objectifs et les stratégies de déploiement (Ibid).

La CEEAC et la CEDEAO par exemples doivent se repositionner avec des moyens et les techniques permettant de coordonner, de coopérer et de lutter plus efficacement contre les atteintes à la sécurité des Etats membres. Etant donné la collision entre criminels et terroristes dans la région sahélo-saharienne, seuls un plan concerté et une mutualisation des ressources pour une mise en œuvre effective des différents instruments régionaux en matière de lutte contre la guerre hybride et contre la criminalité transnationale pourrons porter des fruits (W. Assanvo, 2012 : 13). La coopération sécuritaire entre les pays l'Afrique du Nord et de l'Afrique au Sud du Sahara doit aussi être renforcée, en particulier dans la région sahélo-saharienne. L'UA, la CEDEAO, la CEEAC, les autres organisations concernées et leurs Etats membres doivent, conformément au processus d'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité dans la zone, initié à Nouakchott en Mauritanie en mars 2013, œuvre pour améliorer la coopération dans le domaine judiciaire, du renseignement et du contrôle des frontières (B. Anyia Enyegue, 2020 : 233).

Conclusion

Au terme de cette réflexion, des manquements et insuffisances de la FMM dans la lutte contre le terrorisme, aux perspectives d'une refondation de la sécurité et de la souveraineté collective en Afrique. Il ressort ainsi que, lors des opérations menées par la FMM, plusieurs failles ont été relevées au sein de cette force. C'est le cas des insuffisances financières et logistiques, la lutte des leaderships entre certains Etats, le manque d'attention des nations unies envers la FMM dans la lutte contre le terrorisme. Ainsi, pour remédier aux problèmes observés durant l'opérationnalisation de la FMM dans la lutte contre le terrorisme, les moyens de pérennisation doivent être envisagés et les stratégies durables de lutte contre ce phénomène. En effet, il faut repenser la gouvernance de sécurité intérieure des Etats africains, l'enseignement du renseignement à l'Université panafricaine (UPA) pour la structuration d'une culture africaine de renseignement, la mise en place des mécanismes permanents de coordinations et de coopérations.

Références bibliographiques

Aboudi Ottou, (2016), “Cameroun : Boko Haram, le début de la fin” *Hebdo intégration*, p.12.

Armel Sambo, (2017), “La cohérence des coalitions interrégionales pour lutter contre le terrorisme en Afrique subsaharienne : cas de la Force multinationale mixte de la CBLT contre la secte Boko Haram”, in *Afrique et développement*, Volume XLII, n°3, p.151.

Badjang Ba Nken, (2017), “Synergie opportune”, in *Cameroon Tribune*, Ed N°11299/7498 du lundi 06 mars, p.7.

Basile Anyia Enyegue, (2021), *La politique militaire de la France au Cameroun à l'épreuve de la construction de l'ordre sécuritaire et politique*, Douala, Editions Cheikh Anta Diop.

Basile Anyia Enyegue, (2020), *les politiques de défense nationales à l'épreuve de la guerre hybride de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad*, Paris, Edilivre.

Bérangère Rouppert, (2012), “ Les Etats sahéliens et leurs partenaires extrarégionaux. Le cas de L'Union Européen en particulier”, Note d'analyse du GRIP, 6 décembre, p. 4.

Bienvenu Mbila Enyegue, (2019), *Synergie armée-nation en contexte d crise sécuritaire au Cameroun : la mobilisation nationale face à la menace terroriste Boko Haram*, Paris, Edilivre.

Cameroon Tribune, (2017), Ed N° 11299-7498 du lundi 06 mars, p. 7.

Colonel Hilaire Lombat Kong, (2017) “l'art de la guerre hybride”, in *le magazine des Forces de Défense Camerounaise Honneur et fidélité*, Edition spéciale de mai, p.118.

De France O. et Witner N., (2012), *Etude comparative des Livres Blancs des 27 États membres de l'Union Européenne : pour la définition d'un cadre commun*, Paris, IRSEM, N°18

Discours du président de la République Paul BIYA à la sortie des élèves officiers de la promotion « unité et solidarité » de l'EMIA, en décembre 1990 du président de la République Paul BIYA du 1er décembre 1990.

Extrait de l'interview de François Delattre, ambassadeur de France auprès des Nations Unies, Yaoundé, mars 2017.

Francois Xavier Noah Edzimbi, (2017), “Le déficit de l’UA dans le domaine du renseignement comme frein à son projet de renaissance à l’horizon”, in *Centre Africain d’Études Stratégiques pour la Promotion de la Paix Et du Développement Yaoundé (Cameroun)*, p.170.

Gédéon YOUSSE, (2017), “Sécurité intérieure et enjeu de puissance dans les pays francophones d’Afrique médiane”, in *Centre Africain d’Études Stratégiques pour la Promotion de la Paix Et du Développement Yaoundé (Cameroun)*, p.120.

Général Vincent. Desportes, (2006), ” *Doctrines, Renseigner pour les forces*”, in *Éditorial*, n° 09, p.3.

Jefferson K., (2017) “Idriss Deby menace de retirer ses troupes de la Force multinationale Mixte”, In *Quotidien émergence*, Ed N°1018 du mardi 27 juin, p. 7.

Marc-Antoine Pérouse de Montclos, (2015), “Boko Haram, une exception dans la mouvance djihadiste ?”, in *Politique étrangère*, p.147.

Mehdi Taje, (2010) “Vulnérabilité et facteurs d’insécurité au sahel”, Note publiée par le Secrétariat du Club du Sahel et de l’Afrique de l’Ouest (CSAO OCDE), N°1, août, p. 1.

Paulin Guillaume Ntsafack, (2018), “La place des coalitions de lutte contre le terrorisme en Afrique : analyse comparée de la Force Multinationale Mixte contre Boko Haram et de la Force Conjointe du G5 Sahel”, Mémoire de Master II en Relations Internationales, Université de Yaoundé II.

Rezki Lonna, (2004) “Théorie des institutions et application aux organisations”, in *Walter-J-Somers, Hel*, Montréal, Cahier de recherche n° 04-01, février, p.32.

Stratégiques pour la Promotion de la Paix et du Développement, Yaoundé, 2017, p.169.

William Assanvo, (2012), “Etat de la menace terroriste en Afrique de l’Ouest”, *Observation de la Vie Diplomatique en Afrique (OVIDA)*, Note d’analyse n°12 juillet, pp.1-14.